



**AGENCE DU CLIMAT**  
le guichet des solutions

Eurométropole de Strasbourg

*En partenariat avec*



avec



# *Les aides financières en 2024 En appartement*

*Strasbourg, 8 Janvier 2024*



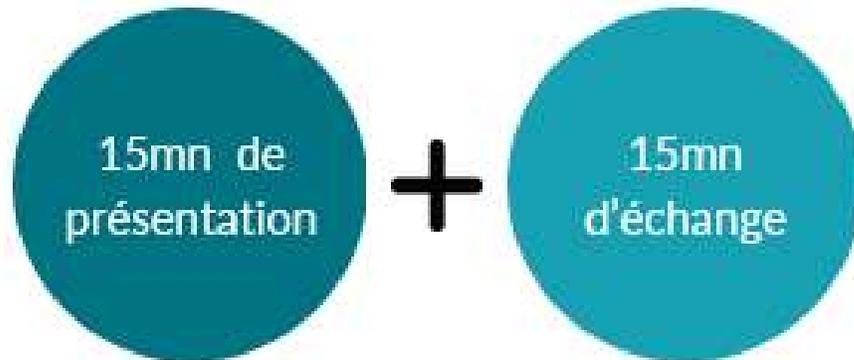
Avec le soutien de :





## Déroulé du webinaire

### FORMAT COURT



### PROGRAMME

1. Présentation de l'Agence du  
climat

2. Pourquoi rénover ?

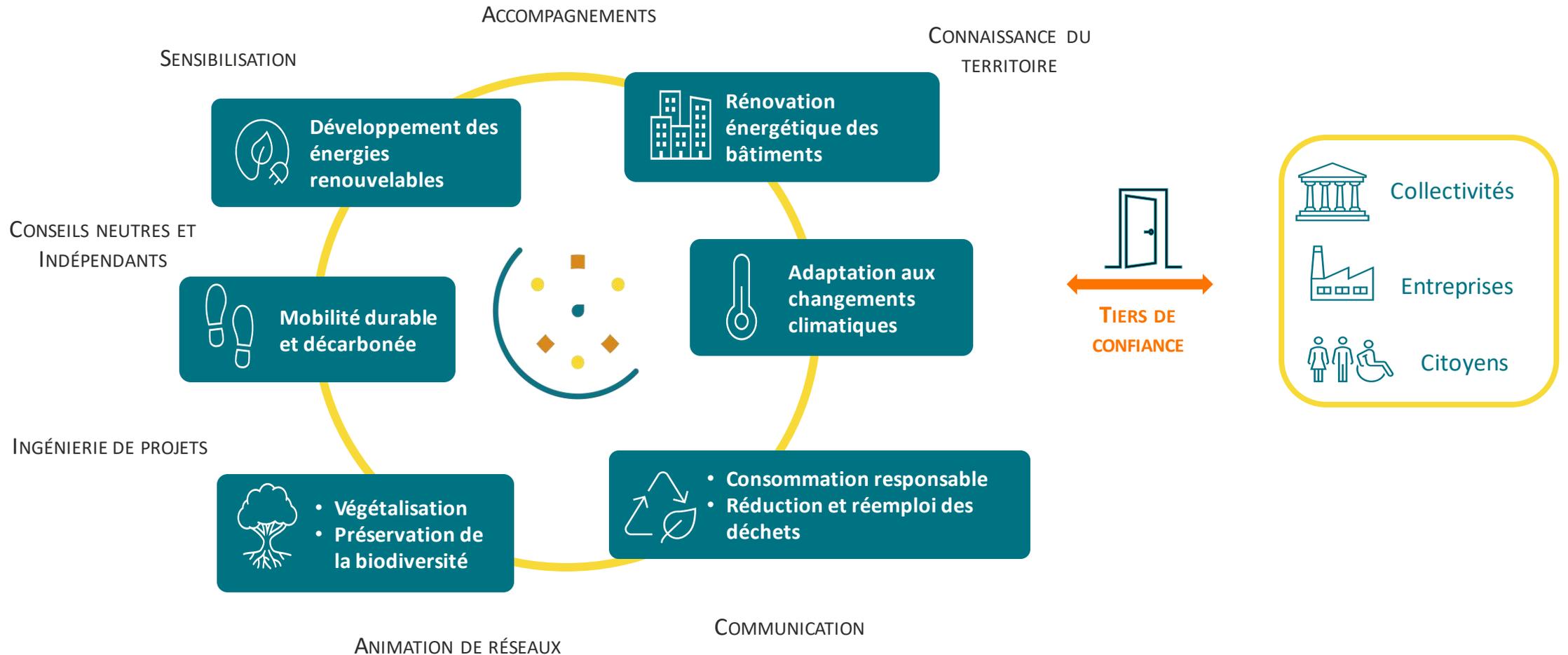
3. Les aides financières depuis 2024

**Pour les questions les plus urgentes, des créneaux de questions/réponses d'une vingtaine de minute seront proposés à l'issue de ce webinaire 😊**

**Suivez le guide !**



# L'agence du climat : Le guichet des solutions





Une porte d'entrée pour un accompagnement individualisé et adapté dans la rénovation énergétique de l'habitat



Trouver son espace conseil sur [france-renov.gouv.fr](https://france-renov.gouv.fr)



**AGENCE DU CLIMAT**  
le guichet des solutions  
Eurométropole de Strasbourg

*En partenariat avec*



03 69 24 83 10

[renov-habitat@agenceduclimat-strasbourg.eu](mailto:renov-habitat@agenceduclimat-strasbourg.eu)

Prise de rdv en ligne : [agenceduclimat-strasbourg.eu](https://agenceduclimat-strasbourg.eu)

Avec le soutien de :



# DPE : interdiction location et audit énergétique obligatoire



## En location

**31 décembre 2024**  
Fin de validité des DPE  
ancienne génération



## En vente: maison et immeuble en monopropriété





# Des enjeux multiples

Impact environnemental

Économies d'énergie

Confort

Réduire la facture

Valorisation du bien

Amélioration DPE



Pourquoi rénover ?

Vos motivations



# Rénover ma copropriété plutôt que mon appartement !

On a tout bien isolé notre appartement !  
Ça nous a coûté 30 000€



On a perdu 5m<sup>2</sup> habitables, mais ça valait le coup, on a déjà économisé 500€ cette année !

## 2 ans plus tard, Assemblée générale de la copropriété

Attendez, on ne va pas remettre 10 000€ pour isoler ...

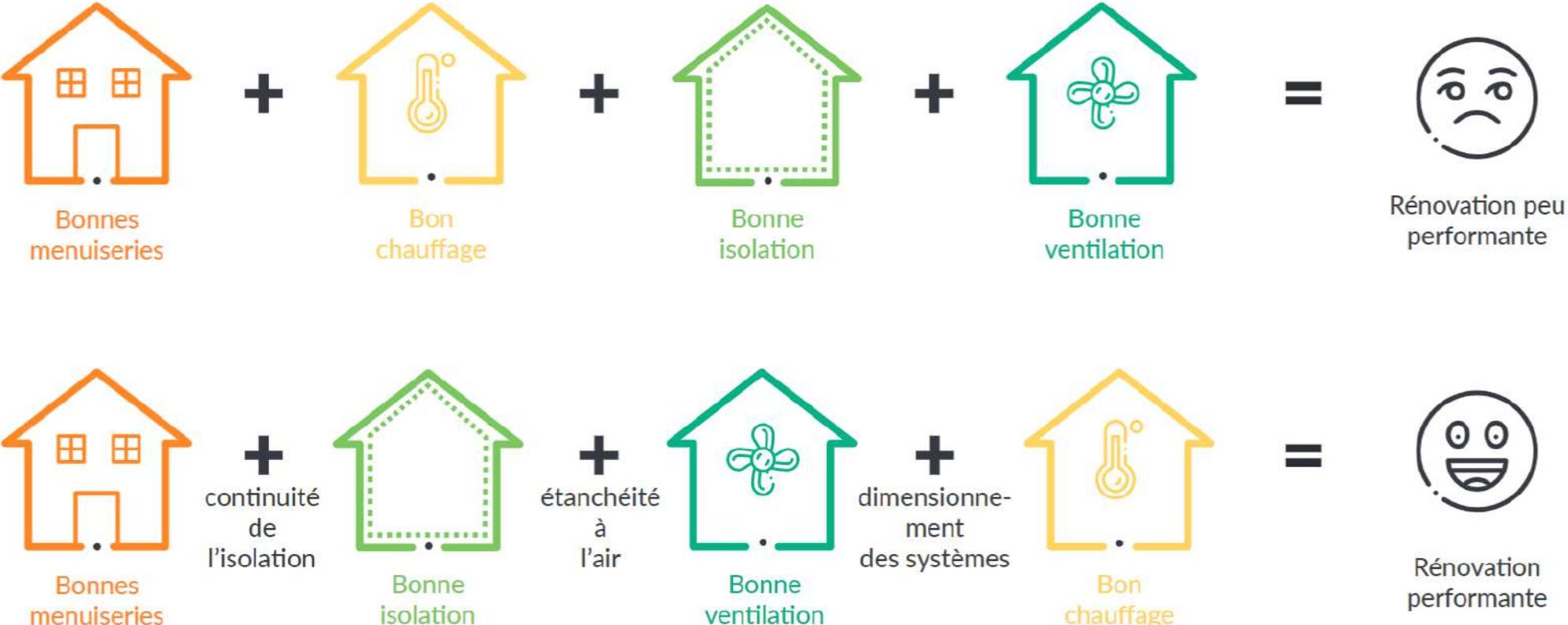


Mais les aides sont plus intéressantes en copro...

Vous êtes les seuls à avoir isolé... Vous auriez dû en parler avant !



# Rénovation performante, de quoi parle-t-on ?



Source DOREMI

# Les aides financières

*S'y retrouver, et faire les dossiers au bon moment !*





**maprimerénov'**  
Mieux chez moi, mieux pour la planète



**Prêt Avance  
Rénovation**



**Strasbourg.eu**  
eurometropole



### S'informer :

- Site internet de l'ADEME,
- Guide des aides financières :

<https://www.anah.gouv.fr/anatheque/le-guide-des-aides-financieres-2024->

- Appel aux conseillers France Rénov' de son territoire  
[\(\[france-renov.gouv.fr\]\(https://france-renov.gouv.fr\)\)](https://france-renov.gouv.fr)





# Les règles de base



## Mener l'enquête !

- ⇒ Plusieurs devis
- ⇒ Renseignement préalable



## Mention RGE

- ⇒ Gage de qualité
- ⇒ Nécessaire



## Incognito !

- ⇒ Ne partagez pas d'infos sensibles à n'importe qui (avis d'impôts, carte d'identité...)



## Prendre son temps

- ⇒ Délai de rétractation 14 jours
- ⇒ Pas de signature dans un salon !



## Être cohérent

- ⇒ Devis / Projet
- ⇒ Devis / Dossier d'aides
- ⇒ Validité des infos



# Catégories de ressources

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus supérieurs
1	17 009 €	21 805 €	30 549 €	supérieur à 30 549 €
2	24 875 €	31 889 €	44 907 €	supérieur à 44 907 €
3	29 917 €	38 349 €	54 071 €	supérieur à 54 071 €
4	34 948 €	44 802 €	63 235 €	supérieur à 63 235 €
5	40 002 €	51 281 €	72 400 €	supérieur à 72 400 €
par personne supplémentaire	+ 5 045 €	+ 6 462 €	+ 9 165 €	+ 9 165 €

Source ANAH

Circulaire de la Directrice générale de l'Agence du 29 novembre 2023

Différentes catégories selon Revenu Fiscal de Référence et nombre d'occupants



**maprimerénov'**  
Mieux chez moi, mieux pour la planète

### MaPrimeRénov'



Non accompagné

Installation d'un système de chauffage décarboné

Combinaison possible avec lot d'isolation

Aides forfaitaires par geste



Valorisation des CEE par opérateurs privés



Eco-PTZ (max 30K€ - 15 ans)

ESPACE CONSEIL



### MaPrimeRénov' parcours accompagné : 2 sauts de classes DPE au moins



Accompagnement obligatoire par Mon Accompagnateur Rénov' agréé

2 lots d'isolation minimum

+Respect de performances thermiques minimales

Montant de travaux éligibles de 40 000 € à 70 000 € HT

Valorisation des CEE par l'ANAH



Eco-PTZ (max 50K€ - 20 ans)

Audit énergétique pour orienter le projet

Suppression du fioul  
Orientation vers du chauffage EnR

Taux de financement selon ressources et projet, jusqu'à 90%





# L'accompagnateur Rénov', un accompagnement...

## TECHNIQUE

- ✓ Visite & État des lieux
- ✓ Aide à la définition du projet
- ✓ Réalisation de l'**audit énergétique**
- ✓ Conseils pour la sélection des entreprises
- ✓ Aide au suivi du chantier
- ✓ Conseils pour la réception
- ✓ Prise en main du logement rénové

## FINANCIER

- ✓ Conseil et élaboration d'un plan de financement

## SOCIAL

- ✓ Accompagnement spécifique en cas de précarité énergétique

## ADMINISTRATIF

- ✓ Appui aux démarches
- ✓ Assistance au montage des dossiers d'aide
- ✓ Renseignement sur les procédures d'urbanisme
- ✓ Possibilité de devenir mandataire





## L'accompagnateur Rénov', financé partiellement

	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus supérieurs
POURCENTAGE DE PRISE EN CHARGE DANS LE CADRE DU FORFAIT MAR DE L'ANAH	100 %	80 %	40 %	20 %
MONTANT MAXIMUM DE L'AIDE TTC DANS LE CADRE DU FORFAIT MAR DE L'ANAH	2 000,00 €	1 600,00 €	800,00 €	400,00 €



# Montants - Parcours accompagné

	PLAFONDS DES DÉPENSES ÉLIGIBLES	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉ- DIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
GAIN DE 2 CLASSES	40 000 € (HT)	80 % (HT)	60 % (HT)	45 % (HT)	30 % (HT)
GAIN DE 3 CLASSES	55 000 € (HT)			50 % (HT)	35 % (HT)
GAIN DE 4 CLASSES OU PLUS	70 000 € (HT)				
BONIFICATION « SORTIE DE PASSOIRE ÉNERGÉTIQUE »		+10 %			
ÉCRÊTEMENT (TTC)		100 %	80 %	60 %	40 %

Avant de réaliser leurs travaux, les ménages aux revenus modestes et très modestes peuvent bénéficier d'une avance à hauteur de **70%** du montant de leur prime.

Source ANAH

Guide des aides financières 2024



# Montants - Parcours non accompagné

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	AIDE POUR LES MÉNAGES			
	AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES	AUX RESSOURCES MODESTES	AUX RESSOURCES INTERMÉDIAIRES	AUX RESSOURCES SUPÉRIEURES
<b>CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE</b>				
Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid	1 200 €	800 €	400 €	non éligible
Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	800 €	400 €	non éligible
Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	5 000 €	4 000 €	3 000 €	non éligible
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique (dont PAC hybrides)	11 000 €	9 000 €	6 000 €	non éligible
Chauffe-eau solaire individuel en Métropole (et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau)	4 000 €	3 000 €	2 000 €	non éligible
Système solaire combiné (et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux)	10 000 €	8 000 €	4 000 €	non éligible
Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride photovoltaïque et thermique)	2 500 €	2 000 €	1 000 €	non éligible
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	2 500 €	2 000 €	1 000 €	non éligible
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	2 500 €	2 000 €	1 500 €	non éligible
Chaudière bois à alimentation manuelle (bûches)	8 000 €	6 500 €	3 000 €	non éligible
Chaudière bois à alimentation automatique (granulés, plaquettes)	10 000 €	8 000 €	4 000 €	non éligible
Foyer fermé et insert à bûches ou à granulés	2 500 €	1 500 €	800 €	non éligible

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	AIDE POUR LES MÉNAGES			
	AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES	AUX RESSOURCES MODESTES	AUX RESSOURCES INTERMÉDIAIRES	AUX RESSOURCES SUPÉRIEURES
<b>ISOLATION THERMIQUE (TRAVAUX ACCESSIBLES SI COUPLÉS À UN GESTE DE CHAUFFAGE OU D'EAU CHAUDE SANITAIRE - SAUF EN APPARTEMENT OU OUTRE MER)</b>				
Isolation thermique des murs par l'extérieur (surface de murs limitée à 100 m <sup>2</sup> )	75 €/m <sup>2</sup>	60 €/m <sup>2</sup>	40 €/m <sup>2</sup>	non éligible
Isolation thermique des murs par l'intérieur	25 €/m <sup>2</sup>	20 €/m <sup>2</sup>	15 €/m <sup>2</sup>	non éligible
Isolation thermique des rampants de toiture ou des plafonds de combles	25 €/m <sup>2</sup>	20 €/m <sup>2</sup>	15 €/m <sup>2</sup>	non éligible
Isolation thermique des toitures terrasses	75 €/m <sup>2</sup>	60 €/m <sup>2</sup>	40 €/m <sup>2</sup>	non éligible
Isolation thermique des parois vitrées (fenêtres et portes-fenêtres) en remplacement de simple vitrage	100 €/équipement	80 €/équipement	40 €/équipement	non éligible
Protection des parois vitrées ou opaques contre le rayonnement solaire (uniquement pour l'Outre-mer)	25 €/m <sup>2</sup>	20 €/m <sup>2</sup>	15 €/m <sup>2</sup>	non éligible
<b>AUTRES TRAVAUX (TRAVAUX ACCESSIBLES SI COUPLÉS À UN GESTE DE CHAUFFAGE OU D'EAU CHAUDE SANITAIRE - SAUF EN APPARTEMENT OU OUTRE MER)</b>				
Audit énergétique hors obligation réglementaire (conditionné à la réalisation d'un geste de travaux)	500 €	400 €	300 €	non éligible
Dépose de cuve à fioul	1 200 €	800 €	400 €	non éligible
Ventilation double flux	2 500 €	2 000 €	1 500 €	non éligible

Source ANAH



# Financer le reste à charge

On voudrait transmettre notre bien à nos enfants !



<b>Parcours non accompagné</b>	<b>Parcours accompagné</b>
30 000€ max Sur 15 ans	50 000€ max Sur 20 ans
<b>Taux d'intérêt : 0%</b>	
Similaire aux prêts classiques (frais de dossier, conditions d'attribution...)	

Les banques ne veulent plus rien nous prêter, mais on a besoin de ces travaux... Et puis cet appartement n'intéresse pas nos enfants !



<b>Parcours non accompagné &amp; parcours accompagné</b>
Remboursement du prêt à la revente ou au décès
<b>/!\ Taux d'intérêt</b>
Intégration des frais d'hypothèque et de notaire





# Se poser les bonnes questions pour un projet adapté

---



Identifier ses propres besoins,  
attentes du projet de  
rénovation, et le cadre



Faire le point sur l'état du  
bâtiment (structure,  
enveloppe thermique,  
énergie)



Se renseigner auprès  
d'interlocuteurs – conseils  
indépendants

**Règle n°1 : Ne vous précipitez pas !**



## Merci de votre attention

### Restons connectés !

*Abonnez-vous au Fil info du climat,  
newsletter mensuelle de l'Agence du  
climat et de l'EMS,  
afin d'être informé sur toutes nos actions  
en faveur du climat*



# Merci de votre attention !

## Pour aller plus loin, contactez-nous :



En partenariat avec



03 69 24 83 10 / [renov-habitat@agenceduclimat-strasbourg.eu](mailto:renov-habitat@agenceduclimat-strasbourg.eu)

*Pour les autres thématiques de l'agence du climat (mobilité décarbonée ou végétalisation)*

Standard: 03 69 24 82 82



Avec le soutien de :

